

Nom / Prénom

Numéro de candidat·e·x

**Comptable spécialisé·e·x**

**29 mars 2023**

**COMPTABILITÉ FINANCIÈRE**

**PROPOSITION DE SOLUTION**

**Durée / Points**

90 minutes / 90 points

**Les bases juridiques en vigueur au 1er janvier de l'année d'examen font foi.**

Cette partie d'examen comprend 13 pages, page de garde incluse. Vérifiez le nombre de pages avant le début de l'épreuve.

Nous vous souhaitons plein succès.

Visa expert·e·x 1:

---

Visa expert·e·x 2:

Points

---

Pour des raisons de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée pour les désignations de personnes et les noms se rapportant à des personnes. Les termes employés s'appliquent sans distinction à tous les sexes. Cette forme linguistique réduite est utilisée uniquement pour des raisons rédactionnelles et n'exprime aucun jugement de valeur.

**Indications pour tous les problèmes**

- Respectez une présentation claire et soignée.
- La TVA est à prendre en considération uniquement lorsque l'indication, par exemple «TVA 7,7 % incluse» ou «comptabilisation selon la méthode au net», est mentionnée dans la consigne et que sa comptabilisation est nécessaire.
- Les comptes à disposition se trouvent sur l'extrait du plan comptable général PME annexé. Aucun autre compte ne pourra en principe être utilisé, exception faite lorsque dans la consigne un compte spécifique est proposé pour la comptabilisation de l'opération.
- Pour les conversions de cours de change, à condition que dans l'exercice concerné aucun cours ne soit donné, le tableau des cours de change figurant sur l'extrait du plan comptable général PME fera office de référence.
- Les écritures comptables devront contenir la désignation des comptes en toutes lettres, par exemple Banque / Caisse, et non en chiffres (numéro de compte). Pour les comptes d'impôt préalable TVA, veuillez ajouter le numéro du compte dans l'intitulé. Les indications correctes seront donc «1170 Impôt préalable TVA» et «1171 Impôt préalable TVA». Les abréviations de comptes sont autorisées pour autant qu'elles soient sans équivoque (par ex. Bq/Cré. L&P).
- Lorsque dans les consignes aucune indication n'est mentionnée, les comptes de stocks sont gérés comme des comptes sans mouvement (méthode de l'inventaire intermittent) et les factures doivent être comptabilisées (pas de comptabilité des postes ouverts).
- Le nombre de lignes requis pour la solution ne doit pas nécessairement être le même que le nombre de lignes proposé dans les grilles de solution (par exemple pour les écritures comptables).
- Les résultats intermédiaires et finaux en CHF seront arrondis aux 5 centimes.

**Problème 1 – Journal d’écritures et bouclage d’une entreprise individuelle**

**45,0 points**

**Situation de départ**

L’entreprise en raison individuelle **Menuiserie Antica Dario Legno** produit des meubles massifs et restaure ou répare des objets tels que des armoires et des commodes ainsi que des portes et des portails. Outre le propriétaire, l’entreprise individuelle emploie deux menuisiers et une apprentie.

Veuillez indiquer l’écriture comptable et le montant des opérations commerciales de l’entreprise en raison individuelle Menuiserie Antica Dario Legno pour l’année 2022.

**La gestion des stocks** est effectuée selon la méthode de **l’inventaire intermittent** (les comptes de stocks sont tenus selon le principe du compte dormant). **La taxe sur la valeur ajoutée** est comptabilisée, le cas échéant, selon la **méthode au net** et décomptée selon la **méthode effective** et sur la base des **contre-prestations convenues**.

En plus des comptes de l’extrait du plan comptable PME en annexe, les comptes «Consommation propre» et «Part privée aux charges de véhicules» sont à disposition pour ce problème.

**Partie 1: Diverses opérations commerciales durant l’année 2022**

**(24,0 points)**

1. Lors du retrait de sa commode restaurée, le client L. Meier paie CHF 969.30 (TVA 7.7 % incluse) avec sa carte de crédit.

Doit	Avoir	Montant en CHF
<i>Créances sur carte de crédit</i>	<i>Ventes de produits fabriqués</i>	<b>900.00</b>
<i>Créances sur carte de crédit</i>	<i>TVA due</i>	<b>69.30</b>

**pour les écritures 2,0 points, pour les montants 1,0 point, total 3,0 points**

2. Une facture déjà comptabilisée de Iseli Sàrl, pour la livraison de bois de chêne, est payée. Après déduction de 2 % d’escompte, la Menuiserie Antica Dario Legno vire CHF 1 583.20 (TVA 7.7 % incluse) depuis son compte bancaire. Comptabilisez l’escompte et le virement bancaire.

<i>Dettes résult. d’achats (créanciers)</i>	<i>Charges de matériel de production</i>	<b>30.00</b>
<i>Dettes résult. d’achats (créanciers)</i>	<i>1170 Impôt préalable TVA</i>	<b>2.30</b>
<i>Dettes résult. d’achats (créanciers)</i>	<i>Banque</i>	<b>1 583.20</b>

**pour les écritures 3,0 points, pour les montants 1,0 point, total 4,0 points**

3. Le client A. Zuber, qui a été facturé CHF 4 200.30 (TVA 7.7 % incluse) pour les restaurations effectuées à sa porte d’entrée historique (facture déjà comptabilisée), vire la somme de CHF 3 200.30 sur le compte bancaire de Dario Legno, après deux rappels. Pour le solde de CHF 1 000.00 le client Zuber est mis aux poursuites. Comptabilisez le virement bancaire ainsi que la facture d’avance de frais de l’Office des poursuites se montant à CHF 40.00.

<i>Banque</i>	<i>Créances résult. de ventes (débiteurs)</i>	<b>3 200.30</b>
<i>Créances résult. de ventes (débiteurs)</i>	<i>Dettes résult. d’achats (créanciers)</i>	<b>40.00</b>

**2,0 points**

4. Fin décembre 2021, ASUS AG, basée en Allemagne, a livré des serrures et des poignées de portes d'entrée pour un bâtiment administratif. Le montant comptabilisé de EUR 2 380.00, pas encore payé, a été évalué au bilan au taux de 1.10 lors de la clôture 2021. Aujourd'hui le montant de la facture est réglé par virement bancaire après déduction d'un rabais de 5 % accordé a posteriori. Comptabilisez le rabais, le virement bancaire et la différence de cours. Utilisez le tableau des cours de change annexé pour les conversions. La tenue des comptes suivants est facultative et ne fait pas l'objet d'une évaluation.

Dettes (créanciers) EUR		Dettes (créanciers) CHF	
	<b>2 380.00</b>		<b>2 618.00</b>
<b>119.00</b>		<b>116.60</b>	
<b>2 261.00</b>		<b>2 238.40</b>	
		<b>263.00</b>	
<b>S 0.00</b>		<b>S 0.00</b>	
<b>2 380.00</b>	<b>2 380.00</b>	<b>2 618.00</b>	<b>2 618.00</b>

Doit	Avoir	Montant en CHF
<b>Dettes résult. d'achats (créanciers)</b>	<b>Charges de matériel de production</b> Cours comptable 0.98	<b>116.60</b>
<b>Dettes résult. d'achats (créanciers)</b>	<b>Banque</b> Cours du jour 0.99	<b>2 238.40</b>
<b>Dettes résult. d'achats (créanciers)</b>	<b>Charges de matériel (Prod. financiers)</b> Différence de cours	<b>263.00</b>

**pour les écritures 3,0 points, pour les montants 2,0 points, total 5,0 points**

5. Après déduction de la commission, la société de cartes de crédit crédite le compte bancaire de Menuiserie Antica Dario Legno de CHF 940.20 (voir l'opération 1). Comptabilisez l'avis de crédit de la banque et la commission.

<b>Banque</b>	<b>Créances sur carte de crédit</b>	<b>940.20</b>
<b>Charges financières (ventes prod.fa)</b>	<b>Créances sur carte de crédit</b>	<b>29.10</b>

**2,0 points**

6. Le menuisier de l'entreprise fabrique une armoire à classeurs pour le bureau qui sera exclusivement utilisée par la Menuiserie Antica Dario Legno. Le meuble est évalué au coût de fabrication de CHF 2 000.00 (TVA 7.7 % exclue).

<b>Mobilier</b>	<b>Prestations à soi-même</b>	<b>2 000.00</b>

**1,0 point**

7. La facture d'acompte de la Caisse de compensation pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2022 de CHF 578.20 est payée par banque.

<b>Dettes envers assurances sociales</b>	<b>Banque</b>	<b>578.20</b>
--	---------------	---------------

**1,0 point**

8. L'apprentie va suivre prochainement le cours de formation continue «Portes et portails médiévaux» à Genève. Dario Legno lui donne CHF 500.00 cash par le biais de la caisse d'entreprise pour payer les nuitées et les repas.

Doit	Avoir	Montant en CHF
<i>Autres charges de personnel</i>	<i>Caisse</i>	<b>500.00</b>

**1,0 point**

9. Comptabilisation des cotisations patronales

<b>Fiche de salaire</b>			
<b>Menuiserie Antica Dario Legno</b>			
Route de Lausanne 5		Collaborateur: Pierre Hadorn	
1950 Sion		Période: Novembre 2022	
Salaire brut (salaire de base)		CHF	5 800.00
Allocations pour enfants		CHF	250.00
		CHF	<u>6 050.00</u>
AVS/AI/APG	5.30 %	CHF	307.40
AC	1.10 %	CHF	63.80
LAA AANP	1.20 %	CHF	69.60
LPP (5 % de CHF 3 708.75)		CHF	<u>185.45</u>
Total des déductions		- CHF	<u>626.25</u>
<b>Virement par banque</b>		CHF	<u><u>5 423.75</u></u>

Déterminez et comptabilisez **les cotisations patronales** (parts de l'employeur) sur la base du décompte de salaire ci-dessus en tenant compte des informations complémentaires suivantes:

- En plus des comptes figurant sur l'extrait du plan comptable PME annexé, vous disposez ici des comptes «Dettes AVS», «Dettes LAA» et «Dettes LPP».
- Les cotisations patronales (parts de l'employeur) se limitent au minimum légal.
- La prime pour l'assurance accidents professionnels: 2.5 % du salaire brut (salaire de base AVS)
- Le montant des frais de gestion de la Caisse de compensation AVS: CHF 22.50
- La cotisation à la Caisse d'allocations familiales: 1.5 % du salaire brut (salaire de base AVS)

<b>Charges sociales</b>	<b>Dettes AVS</b>	<b>371.20</b>
<b>Charges sociales</b>	<b>Dettes LAA</b>	<b>145.00</b>
<b>Charges sociales</b>	<b>Dettes LPP</b>	<b>185.45</b>
<b>Charges sociales</b>	<b>Dettes AVS</b>	<b>22.50</b>
<b>Charges sociales</b>	<b>Dettes AVS</b>	<b>87.00</b>

**5,0 points**

**Partie 2: Diverses opérations comptables pour le bouclage au 31.12.2022**

*(17,0 points)*

1. Le client poursuivi A. Zuber a fait opposition (voir partie 1, opération 3). Comme il est probable qu'il y aura une audience au tribunal à l'issue incertaine, CHF 2 000.00 sont provisionnés pour les frais d'avocat.

Doit	Avoir	Montant en CHF
<i>Charges extraordinaires (ACE)</i>	<i>Provisions</i>	<i>2 000.00</i>

*1,0 point*

2. Une avance de CHF 700 sur le salaire de janvier 2023 a été versée en espèces au collaborateur S. Baumgartner à la mi-décembre 2022. Cette somme a été comptabilisée dans le compte «Salaires». La régularisation doit être prise en compte.

<i>Actifs transitoires</i>	<i>Salaires</i>	<i>700.00</i>
----------------------------	-----------------	---------------

*1,0 point*

3. Dario Legno a payé par erreur, depuis son compte postal privé au lieu du compte bancaire commercial, une facture pas encore comptabilisée de CHF 323.10 (TVA 7.7 % incluse) pour des cartes de Noël envoyées aux clients. Cette erreur doit être corrigée.

<i>Publicité</i>	<i>Privé</i>	<i>300.00</i>
<i>1171 Impôt préalable TVA</i>	<i>Privé</i>	<i>23.10</i>

*pour les écritures 2,0 points, pour les montants 1,0 point, total 3,0 points*

4. Ci-dessous est présenté un extrait incomplet du relevé de compte bancaire de l'entreprise en raison individuelle Menuiserie Antica Dario Legno:

Date	Libellé	Débit	Crédit	Valeur	Solde
...	...	...	...	...	...
31.12.22	Intérêts débiteurs 01.07.-31.12. 7.00%	15.15		31.12.	...
31.12.22	Intérêts créanciers 01.07.-31.12. 0.20%		24.45	31.12.	...
31.12.22	Impôt anticipé	?		31.12.	...
31.12.22	Frais	54.00		31.12.	...

Comptabilisez séparément les intérêts débiteurs, les intérêts créanciers, l'impôt anticipé et les frais. L'impôt anticipé est à calculer.

<i>Charges financières (ints charges)</i>	<i>Banque</i>	<i>15.15</i>
<i>Banque</i>	<i>Produits financiers (ints prod.)</i>	<i>24.45</i>
<i>Privé</i>	<i>Banque</i>	<i>3.25</i>
<i>Charges financières</i>	<i>Banque</i>	<i>54.00</i>

*pour l'écriture et le montant de l'IA chacun 1,0 point, sinon chaque écriture 1,0 point, total 5,0 points*

5. L'intérêt couru sur le prêt personnel de Dario Legno accordé à son entreprise individuelle (emprunt de tiers à long terme) doit être comptabilisé. Les éléments suivants sont connus:  
Montant du prêt CHF 90 000, taux d'intérêt 2 %, échéances des intérêts à fin avril et fin octobre.

Doit	Avoir	Montant en CHF
<i>Charges financières</i>	<i>Passifs transitoires</i>	<b>300.00</b>

*pour l'écriture et le montant chacun 1,0 point, total 2,0 points*

6. La prime de CHF 998.00 pour l'assurance responsabilité civile véhicules 2023 concernant le véhicule d'entreprise a déjà été payée et comptabilisée à la mi-décembre.

<i>Actifs transitoires</i>	<i>Charges de véhicules</i>	<b>998.00</b>
----------------------------	-----------------------------	---------------

*1,0 point*

7. Une part privée de 10.8 % de la valeur d'achat de CHF 42 000.00 (TVA 7.7 % exclue) est imputée à Dario Legno pour l'utilisation privée du véhicule d'entreprise. La TVA de la part privée est déjà incluse dans le montant calculé. Comptabilisez la part privée et la TVA.

<i>Privé</i>	<i>Part privée aux charges de véhicules</i>	<b>4 211.70</b>
<i>Privé</i>	<i>Correction de l'impôt préalable</i>	<b>324.30</b>

*pour les écritures 2,0 points, pour les montants 1,0 point, total 3,0 points*

8. Le compte privé doit être clôturé de la manière habituelle pour les entreprises individuelles. Les totaux du compte s'élèvent à CHF 91 200.10 au débit et à CHF 10 510.90 au crédit.

<i>Capital propre</i>	<i>Privé</i>	<b>80 689.20</b>
-----------------------	--------------	------------------

*1,0 point*

**Partie 3: Affirmations sur le bouclage 2022 de la Menuiserie Antica Dario Legno** *(4,0 points)*

Cochez la bonne case pour déterminer si les affirmations suivantes sont exactes (vrai) ou non (faux).

Affirmations	vrai	faux
Si l'entreprise individuelle de Dario Legno procède à des régularisations d'actifs à la fin de l'année 2022, le bénéfice va diminuer en 2022.		<b>X</b>
Si l'entreprise individuelle comptabilise la fabrication d'un meuble que le propriétaire Dario Legno utilisera plus tard dans son appartement privé, le bénéfice va s'améliorer.	<b>X</b>	
Si l'indépendant Dario Legno s'attribue un salaire propre pour son travail effectué dans l'entreprise, cela a une influence sur le revenu global du propriétaire.		<b>X</b>
Si l'indépendant Dario Legno se fait verser l'excédent de son compte privé, cela a une influence sur le montant du bénéfice.		<b>X</b>

*4,0 points*

**Problème 2 – Diverses opérations commerciales de sociétés anonymes**

**27,0 points**

Les exercices suivants peuvent être résolus indépendamment.

**Partie 1: Affectation du bénéfice**

**(7,0 points)**

L'entreprise de commerce de détails **Top SA** a présenté dans son rapport de gestion au 31.12.2022 le bilan ci-dessous.

Bilan au 31.12.2022			
Liquidités	9 000	Dettes résultant d'achats et prest.	78 480
Créances	92 180	Autres dettes à court terme	11 000
Comptes de régularisation d'actifs	18 000	Comptes de régularisation de passifs	8 040
Stock marchandises	297 500	Hypothèques	300 000
Immobilisations	831 760	Capital-actions ①	1 000 000
Capital-actions non libéré	200 000	Réserve légale issue du bénéfice	0
		Réserve facultative issue du bénéfice	0
		Bénéfice (+) ou perte (-) reporté	- 30 200
		Bénéfice de l'exercice 2022	81 120
	<u>1 448 440</u>		<u>1 448 440</u>

① 10 000 actions nominatives avec une valeur nominale de CHF 100

1. Indiquez l'écriture comptable pour la comptabilisation du bénéfice de l'exercice 2022.

Doit	Avoir	Montant en CHF
<i>Bénéfice de l'exercice</i>	<i>Bénéfice ou perte reporté</i>	<b>81 120.00</b>

**1,0 point**

2. L'assemblée générale a approuvé le plan de répartition du bénéfice ci-dessous, qui satisfait à toutes les dispositions légales.

**Plan de répartition du bénéfice 2022**

Bénéfice de l'exercice	81 120.00
– perte reportée	- 30 200.00
= Bénéfice au bilan	50 920.00
– Réserve légale issue du bénéfice	- 4 000.00
=	46 920.00
– Tantième	- 5 000.00
=	41 920.00
– 5% Dividende	- 40 000.00
= Nouveau bénéfice reporté	<u>1 920.00</u>

Comptabilisez l'affectation du bénéfice. L'impôt anticipé doit être pris en compte. Les virements seront effectués ultérieurement.

<i>Bénéfice ou perte reporté</i>	<i>Réserve légale issue du bénéfice</i>	<b>4 000.00</b>
<i>Bénéfice ou perte reporté</i>	<i>Tantième</i>	<b>5 000.00</b>
<i>Bénéfice ou perte reporté</i>	<i>Dividende</i>	<b>26 000.00</b>
<i>Bénéfice ou perte reporté</i>	<i>Impôt anticipé dû</i>	<b>14 000.00</b>

**4,0 points**

3. L'actionnaire T. Huber possède 150 actions nominatives de Top SA. Calculez le dividende brut que l'actionnaire T. Huber recevra.

Dividende brut: **CHF 600 (= 150 x 100 x 80 % x 5 %)**

**2,0 points, tout ou rien**

**Partie 2: Compte de résultat à plusieurs degrés**

**(9,0 points)**

Le rapport de gestion 2022 des **Remontées mécaniques Sunalp SA** contient les informations suivantes. Les comptes sont listés aléatoirement, les montants sont indiqués en CHF 1 000.

Amortissements	629	Charges de personnel	990
Autres charges d'exploitation	167	Charges de véhicules	58
Bénéfice d'entreprise avant impôt	365	Entretien, réparat. et remplac. (ERR)	74
Charges extraordinaires	4	Impôts directs	58
Charges financières	51	Produits financiers	4
Charges de locaux	31	Produits extraordinaires	587
Charges de matériel de production	155	Ventes de prestations de services	1 933

Calculez les valeurs suivantes. Notez vos calculs aux endroits prévus à cet effet. Indiquez les bénéfices avec un «+» et les pertes avec un «-».

1. EBITDA

Calcul: **1 933-155-990-31-74-58-167**

Résultat: **458**

**2,0 points**

2. EBIT

Calcul: **458-629**

Résultat: **-171**

**2,0 points**

3. Résultat d'exploitation

Calcul: **-171-51+4 ou 365-587+4**

Résultat: **-218**

**2,0 points**

4. Cochez la bonne case pour déterminer si les affirmations suivantes sont exactes (vrai) ou non (faux).

Affirmations	vrai	faux
L'EBITDA est plus pertinent que le résultat de l'entreprise pour évaluer la gestion opérationnelle.	X	
L'EBIT est une valeur possible pour comparer la capacité bénéficiaire de différentes entreprises.	X	
Le résultat d'exploitation est la valeur déterminante pour le calcul de la charge fiscale.		X

3,0 points

**Partie 3: Réserves latentes**

(11,0 points)

1. Les données proviennent de la comptabilité de l'entreprise de production **Producta SA**.

Complétez les tableaux ci-dessous à l'aide des informations suivantes (chiffres abrégés):

- Le stock de matériel est sous-évalué d'un tiers à chaque fois.
- Les véhicules ont été achetés début 2020. Depuis lors, aucun véhicule n'a été acheté ou vendu. Les taux d'amortissement sont ceux indiqués dans la table annexée « Amortissements sur les valeurs immobilisées des entreprises commerciales ». Les véhicules sont amortis de manière dégressive en externe et de manière linéaire en interne.
- Les créances clients (débiteurs) présentent un solde de 500 au 31 décembre 2021 et de 600 au 31 décembre 2022. Le Ducroire (provisions) s'élève à 10 % en externe et à 5 % en interne.

Comptes de bilan	31.12.2021			31.12.2022			Variation des RL
	Externe	Interne	RL	Externe	Interne	RL	
Stock matériel	180	270	90	140	210	70	-20
Véhicules	360	600	240	216	400	184	-56
Ducroire	50	25	25	60	30	30	+5

chaque ligne 2,0 points, tout ou rien, total 6,0 points

Compte de résultat	2022		Variation des RL
	Externe	Interne	
Charges de matériel	19 600	19 620	-20
Amortissements véhicules	874	930	-56
Pertes sur débiteurs	51	46	+5

chaque ligne 1,0 point, tout ou rien, tenir compte des SE, total 3,0 points

2. Indiquez l'article du Code des obligations qui stipule que la dissolution nette des réserves latentes doit être déclarée dans l'annexe au bilan si cela permet de présenter le résultat de l'entreprise de manière nettement plus favorable. Indiquez précisément l'article de loi (p. ex. Art. 336c al. 1 let. a CO).

Article du CO:

**Art. 959c al. 1 ch 3 CO**

total 2,0 points, tout ou rien

**Problème 3 – Méthodes comptables alternatives dans une entreprise de commerce 18,0 points**

**Situation de départ et tâche**

Pour la comptabilisation des diverses opérations commerciales de la Papeterie Pape Sàrl, il convient d'appliquer respectivement les deux méthodes suivantes.

**Méthode 1**

- Trafic des marchandises: avec l'inventaire permanent
- Factures clients et fournisseurs: méthode de la gestion clients/fournisseurs (comptabilisation immédiate des factures)
- TVA: comptabilisation selon la méthode au net, décompte selon la méthode effective et sur la base des contre-prestations convenues

**Méthode 2**

- Trafic des marchandises: avec l'inventaire intermittent
- Factures clients et fournisseurs: méthode des postes ouverts
- TVA: comptabilisation selon la méthode au brut, décompte selon la méthode du taux de la dette fiscale nette (TDFN de 2.0 %) et les contre-prestations reçues

Comptabilisez les diverses opérations commerciales de la Papeterie Pape Sàrl. Inscrivez «pas d'écriture» dans la case si aucune écriture n'est nécessaire pour un opération.

**Diverses opérations commerciales pour l'année 2022**

1. Divers papiers photo pour jet d'encre sont achetés contre facture chez Weber SA pour CHF 915.45 (TVA 7.7 % incluse).

**Méthode 1**

Doit	Avoir	Montant en CHF
<i>Stock marchandises</i>	<i>Dettes résult. d'achats (créanciers)</i>	<i>850.00</i>
<i>1170 Impôt préalable TVA</i>	<i>Dettes résult. d'achats (créanciers)</i>	<i>65.45</i>

**Méthode 2**

<i>Pas d'écriture</i>		

**3,0 points**

2. Une cliente achète divers accessoires d'écriture et paie CHF 53.85 (TVA 7.7 % incluse) en espèces. Le prix d'achat de la marchandise vendue est de CHF 35.00.

**Methode 1**

Doit	Avoir	Montant en CHF
<i>Caisse</i>	<i>Ventes de marchandises</i>	<b>50.00</b>
<i>Caisse</i>	<i>TVA due</i>	<b>3.85</b>
<i>Charge de marchandises</i>	<i>Stock marchandises</i>	<b>35.00</b>

**Methode 2**

<i>Caisse</i>	<i>Ventes de marchandises</i>	<b>53.85</b>

**4,0 points**

3. La facture de Weber SA (voir opération 1) est réglée par virement bancaire, après déduction d'un escompte de 2 %.

**Méthode 1**

<i>Dettes résult. d'achats (créanciers)</i>	<i>Stock marchandises</i>	<b>17.00</b>
<i>Dettes résult. d'achats (créanciers)</i>	<i>1170 Impôt préalable TVA</i>	<b>1.30</b>
<i>Dettes résult. d'achats (créanciers)</i>	<i>Banque</i>	<b>897.15</b>

**Méthode 2**

<i>Charges de marchandises</i>	<i>Banque</i>	<b>897.15</b>

**4,0 points**

4. Un client rapporte des cartes d'anniversaire achetées en double par erreur. Le prix d'achat est de CHF 48.00. Le client se voit rembourser CHF 86.15 (TVA 7.7 % incluse) en espèces. Les cartes d'anniversaire sont intactes et peuvent être remises en stock.

**Méthode 1**

<i>Stock marchandises</i>	<i>Charges de marchandises</i>	<b>48.00</b>
<i>Ventes de marchandises</i>	<i>Caisse</i>	<b>80.00</b>
<i>TVA due</i>	<i>Caisse</i>	<b>6.15</b>

**Méthode 2**

<i>Ventes de marchandises</i>	<i>Caisse</i>	<b>86.15</b>

**4,0 points**

5. Lors de la clôture, des factures d'une valeur de CHF 23 694.00 (TVA 7.7 % incluse) pour des achats de marchandises sont ouvertes.

**Méthode 1**

Doit	Avoir	Montant en CHF
<i>Pas d'écriture</i>		

**Méthode 2**

<i>Charges de marchandises</i>	<i>Dettes résult. d'achats (créanciers)</i>	<b>23 694.00</b>

**3,0 points**